



**Syndicat des Eaux**  
de la Ville de Paris

## **LA LUTTE PAIE, DES EMPLOIS SERONT ENFIN CRÉÉS !**

Le 29 Mai 2018, la direction du syndicat des eaux étaient reçus à la DRH afin d'aborder une nouvelle fois les dysfonctionnements de service ainsi que la grande difficulté dans laquelle les agents se trouvent à la veille d'effectuer de grands travaux sur les canaux dans le cadre de la préparation notamment des jeux Olympiques. Quels sont donc les problèmes à l'ordre du jour qui ont conditionnés de nombreux arrêts de travail ces derniers mois à l'appel du syndicat des eaux CGT de la ville de Paris.

D'une part le manque d'effectifs éclusiers et d'autre part l'absence d'évolution de carrière claire pour les agents, et notamment l'absence du cadre d'avancement de carrière que représente le TSO, technicien services opérationnels des canaux, qui reste à créer.

1°/ - **Concernant les effectifs éclusiers**, la CGT demandait depuis plus d'un an l'ouverture d'un concours éclusier, car à ce jour, 5 postes seulement sont à pourvoir et ce chiffre devrait passer à 7 postes en fin d'année, ce qui crée une grosse désorganisation au niveau des équipes d'éclusier.

**Après de longues heures de négociations, la DRH s'est engagée à ouvrir un concours pour 10 postes avec une liste complémentaire de réserve. Le concours devrait avoir lieu en janvier 2019. Donc pour pallier l'urgence, nous avons obtenu le recrutement dès maintenant de 3 agents par le biais de la mobilité interne.**

2°/ - Concernant le TSO, la DRH n'est toujours pas disposée pour l'instant à nous donner satisfaction bien que les missions des chefs de postes entrent dans la catégorie de ce grade ; c'est pourquoi notre organisation syndicale ne peut se satisfaire de cette réponse et continuera le combat avec les personnels pour obtenir comme d'autres professions de la ville de Paris satisfaction sur cette revendication.

**Enfin, sur les effectifs d'adjoints techniques de l'atelier de Pantin et d'entretien des espaces verts, la DRH propose un recrutement par voie interne et externe sur présentation de CV avec possibilité d'une dé-précarisation, si l'agent est sous contrat.**

Ces avancées sont le fruit d'une mobilisation sans faille de l'ensemble des agents des écluses, des Canaux Saint Martin, Saint Denis et de l'Ourcq. Bien sur notre vigilance restera au plus haut niveau, dans l'attente de l'arrivée des nouveaux agents.

Le syndicat CGT des eaux de la ville de Paris